

Question écrite du 24 avril 2013 de Mme Frédérique Perler-Isaaz: «Les épaves de bicyclettes abandonnées sont-elles encore recyclées?»

Depuis plusieurs années, la Ville de Genève attribue des mandats à l'association Péclôt 13 et à la fourrière afin d'enlever les vélos abandonnés sur le domaine public.

Ce mode de faire permet, d'une part, de débarrasser la voie publique et, d'autre part, de redonner une deuxième vie à ces vélos, qui sont réparés puis revendus à la population.

Depuis quelques mois, force est de constater que de nombreuses épaves de vélos envahissent à nouveau les rues et les parcs publics.

La Ville de Genève aurait-elle diminué le nombre de mandats, voire cessé sa collaboration avec l'association Péclôt 13 et la fourrière? Pour quelle-s raison-s?

Merci pour vos explications.